

Associations citoyennes et organisation communautaire

La démocratie s'appuie en premier lieu sur les élus qui nous représentent. Mais la démocratie n'est pas fondée sur la seule représentation. Elle est aussi faite de milliers d'associations de toutes sortes : des centres de loisirs communautaires de quartier, des coopératives, des syndicats, des organisations qui soutiennent le développement socioéconomique de leur communauté, des groupes de femmes, des réseaux de jeunes, des organisations de producteurs agricoles...

Du mouvement des droits civiques aux États-Unis avec Martin Luther King en passant par Saul Alinsky qui se consacra à l'organisation des habitants dans les quartiers populaires de Chicago et Cesar Chavez qui forma les syndicats des travailleurs agricoles de la Californie, toute une tradition démocratique d'associations citoyennes s'est bâtie dans les années 60 et 70 sur la revendication de droits sociaux en s'appuyant sur l'approche de l'organisation communautaire. Dans les années 80 et 90, le développement d'alternatives socioéconomiques locales prend les devants de la scène : mise sur pied de coopératives, soutien à la petite entreprise locale, développement économique communautaire...

Au Québec, nous ne sommes pas étrangers à cette tendance puisque des Opérations Dignité ont exprimé, en région, les protestations des communautés rurales, pendant que les comités de citoyens traduisaient celles des quartiers urbains de

Québec, Montréal ou de Sherbrooke. Par la suite, des dispositifs publics de soutien au développement des communautés (CLSC et CLD par exemple) se sont mis en place indiquant la nécessité pour le service public de favoriser la relance des communautés en difficulté... À titre d'exemple, depuis 20 ans, c'est le cas de la scierie Boisaco sur la Côte-Nord ou de la Société Angus dans Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Sans oublier les initiatives plus récentes de l'agriculture au service de la communauté (ASC) et du commerce équitable initiés par le mouvement de la consommation responsable.

La démocratie est associative, faite de ces milliers de groupes, de réseaux et d'organisations. Toute société qui n'a pas de « société civile » forte risque de devenir un régime autoritaire. C'est l'organisation communautaire – méthode d'intervention et ensemble de stratégies de mobilisation sociale – qui constitue la matrice de ces associations citoyennes. Elle est tout à la fois une pratique de mouvements sociaux et une profession inscrite au fil du temps dans le développement des réseaux publics et associatifs en santé et services sociaux notamment, mais aussi en insertion socioprofessionnelle et en développement local ou régional. Cette pratique s'inscrit dans la durée et vaut autant pour demain que pour hier ou aujourd'hui.

L'enjeu : une démocratie jamais définitivement acquise, toujours en construction.

Favreau, Louis

*Titulaire de la Chaire de recherche du Canada
en développement des collectivités
Responsable du volet international de l'ARUC-ISDC
Coordonnateur du réseau international CRCP
Chercheur membre du CRDT
Université du Québec en Outaouais*